



## CCS du 7 septembre 2006 Les syndicats claquent la porte

Deux points étaient à l'ordre du jour :

- le projet de circulaire d'accompagnement des agents,
- les missions confiées aux MIGT

Participants CFDT : François DELATRONCHETTE, Lionel MAIRE, Joël PAGANIN

\*\*\*\*\*

La CFDT a dénoncée le fait que le texte de la circulaire ait peu évolué depuis le 1<sup>er</sup> août et reste trop technique, juridique. Une des évolutions principales est un paragraphe supplémentaire : « l'engagement a été pris d'examiner les contraintes engendrées chez les agents par les mobilités et de les prendre en compte par des mesures générales et un traitement au cas par cas. Pour mettre en œuvre cette orientation, une indemnité Spéciale de Mobilité a été mise en place et une prise en charge financière de mesures complémentaires pourra être envisagée, le cas échéant, et selon leur nature, sur des crédits de fonctionnement des services, ou par abondement des crédits d'action sociale. »

Mais pour nous, il manque l'engagement du ministre à ce qu'aucun agent n'y soit de sa poche, et aucune estimation des crédits de fonctionnement des services ou des crédits d'action sociale n'est demandée aux chefs des services.

La CFDT interviendra vigoureusement devant le ministre au CTPM du 28 septembre 10h sur le budget 2007 pour rappeler ses engagements.

Enfin, la CFDT rappelle les graves problèmes posés sur l'emploi des BERKANI qui risquent le licenciement.

La DGPA rappelle la liste des 16 services qui seront inspectés, dont beaucoup sont concernés par des BERKANI. Après un rappel téléphonique de la DGPA de chacun des 100 services, cette crainte de licenciement concerne au moins 45 agents.

Enfin, la DGPA nous donne le « vade-mecum » de l'ADF écrit en collaboration avec le ministère et daté du 12 juillet 2006 (ci-joint) intitulé « transfert des personnels de l'Equipement », adressé à chaque président de Conseil Général par le président de l'ADF

Les 3 syndicats ont claqué la porte de la réunion suite à la mauvaise volonté de l'administration pour répondre à leurs questions, renvoyant notamment au CTPM du 28 avec le ministre pour en savoir plus sur le budget disponible